

N° 56/2025

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

### **OBJET** : Délibération relative à l'attribution de la maintenance de la chaudière de l'école

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 28 novembre 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : BARBAN Daniel (pouvoir à GRAS Julien)  
CATELAN Richard (pouvoir à CATELAN Thierry)  
MAGNAN Richard (pouvoir à ACHIN Richard)

Suite aux travaux de rénovation et d'extension de l'école d'Aubessagne, une chaudière à granulés HARGASSNER (type EcoPK 120F) a été installée. Afin d'en assurer le bon fonctionnement et l'entretien régulier, la commune souhaite mettre en place un contrat de maintenance pour cet équipement.

Trois entreprises ont été consultées :

- EMC2
- MOUTIN Jérôme Plomberie-Chauffage
- SOGETHA

	Prestations	Prix HT
Sogetha	Maintenance et dépannage	1965,00

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE de retenir : l'offre de l'entreprise SOGETHA pour la période du 1/1/2026 au 31/12/2032**
- **DONNE pouvoirs à M. le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.**

LE MAIRE,

Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre - Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : [mairie@aubessagne.fr](mailto:mairie@aubessagne.fr)